

SOCIÉTÉ ROYALE BELGE D'ENTOMOLOGIE
KONINKLIJKE BELGISCHE VERENIGING VOOR ENTOMOLOGIE

Assemblée annuelle du 9 janvier 1983
Jaarlijkse vergadering van 9 januari 1983

Présidence de / Voorzitterschap van M. G. LHOST, Président.

La séance est ouverte à 15h. / De vergadering wordt geopend om 15u.

Présents(es) / Aanwezig : M. J. BEAULIEU, Mme Chr. BERNARD, MM. G. BOOSTEN, G. COULON, U. DALL'ASTA, J. DECELLE, M. DEHOUSE, M. DELBOL, E. GOOSSENS, A. GRAFTEAUX, P. GROOTAERT, J. J. HENNUY, P. LAYS, F. LECHANTEUR, G. LHOST, R. LOISEAU, N. MAGIS, P. MANNAERT, A. MICHIELS, M. RANSY, M. ROUARD, A. RYCKAERT, G. SCHMITZ, L. VALCKE, Ch. VERSTRAETEN.

Représenté / Vertegenwoordigd : M. L. ROSE.

Excusés / Verontschuldigd : MM. R. DALL'ASTA, J. DE WALSCHE, J. KEKENBOSCH, N. LELEUP, J. ROUYR.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée et fait excuser l'absence de quelques uns de nos collègues, M. le Président fait approuver le compte-rendu de l'assemblée du 10 janvier 1982. Il dresse ensuite le bilan des activités pour l'année écoulée.

Notre Société a 127 ans d'existence et est entrée depuis quelques jours dans sa 128ème année. Elle a eu l'honneur d'être invitée officiellement au 1er Congrès des entomologistes d'expression française, organisé par la doyenne des Sociétés entomologiques du monde, celle de France à l'occasion de son 150ème anniversaire. Notre secrétaire l'y a représentée et a retracé l'oeuvre des grands entomologistes belges.

Notre Société se défend bien malgré de grandes difficultés et d'importantes restrictions budgétaires. Grâce à l'entier dévouement des membres du conseil, notre Société navigue bien en dépit d'un océan agité par toutes les vicissitudes actuelles. Ceux-ci apportent gracieusement et bénévolement leur quote-part d'activité dont ils ont bien voulu assurer les lourdes responsabilités. En assistant aux réunions mensuelles, ou en présentant des communications du plus haut intérêt, ou encore en nous confiant leurs travaux pour publication, de nombreux membres démontrent leur très vive passion pour l'entomologie et prouvent ainsi la vitalité extraordinaire de notre Société.

A la fin de l'année 1982, notre Société groupait 11 membres d'honneur et 170 membres associés, assistants et correspondants. Nous devons y ajouter encore 110 abonnés non membres.

En cours d'exercice, nous avons eu à déplorer le décès de deux très anciens membres. D'abord, celle d'un membre d'honneur, naturalisé aux U.S.A. depuis la fin de la 1ère guerre mondiale, le Professeur Joseph BEQUAERT, du département d'entomologie de l'université de l'Arizona à Tucson. Nous avons eu aussi le décès d'un membre associé puis correspondant depuis 1922, M. Jean GHESQUIERE qui résidait à Menton (Alpes Maritimes).

Une minute de silence est observée en leur mémoire.

En 1982, notre Société a accueilli 15 nouveaux membres : 11 associés, 1 assistant et 3 correspondants : 2 français et un néerlandais.

L'assemblée générale ordinaire tenue le 10 janvier et 10 réunions mensuelles témoignent de l'activité régulière de notre Société. L'assemblée générale et les séances mensuelles se sont tenues dans la Salle du Conseil de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Au cours de ces assemblées mensuelles, les membres ont présenté 40 communications. Elles figurent dans les comptes-rendus du tome 118 de notre revue "Bulletin & Annales". Le tome 118 comportera environ 300 pages. Le dernier fascicule (VII-XII) sortira de presse dans quelques semaines. Dans ces fascicules du tome 118, figurent outre les comptes-rendus des séances mensuelles, 28 articles originaux parfois importants. Ceux-ci traitent principalement de systématique, de taxonomie, de biogéographie, de morphologie, d'écologie et des effets de la pollution sur la faune entomologique aquatique. Les nouveautés décrites comprennent 3 nouveaux genres et 21 nouvelles espèces.

L'excursion annuelle a eu lieu le dimanche 20 juin 1982 par un temps particulièrement ensoleillé. Le matin, les participants ont pu explorer la zone forestière marécageuse au nord-ouest de Romerée

(Namur). Après le casse-croûte de midi, pris au Centre Marie-Victorin à Vierves, nous avons pu explorer la nouvelle réserve du Tienne Breumont à Nismes sous la conduite de M. Léon Woué, principal responsable de la création du futur Parc naturel Viroin-Hermeton.

Au cours de l'année écoulée, une trentaine de prêts, voire de consultations d'ouvrages ou de revues ont été consentis. La bibliothèque s'est enrichie de 27 publications obtenues en échange et de quelques autres qui ne peuvent être obtenues que par abonnement. Les dons à la bibliothèque ont été de 7 tirés à part.

En terminant son exposé, M. G. LHOST tient à remercier chaleureusement les membres du conseil et des différentes commissions qui ont assuré l'administration et la bonne gestion de la Société. Ses remerciements s'adressent tout spécialement à M. Charles VERSTRAETEN, secrétaire depuis 1973, c'est-à-dire depuis 10 ans. M. G. LHOST souligne que notre secrétaire lui a beaucoup facilité sa tâche présidentielle et qu'il a veillé avec beaucoup de soins à la bonne tenue de nos publications et à la marche administrative de notre Société. Il remercie également notre dévoué trésorier, M. U. DALL'ASTA, qui, avec une compétence toute particulière et d'ailleurs bien nécessaire, en ces temps très difficiles, veille soigneusement à maintenir notre budget en équilibre. Il rend également hommage à M. Albert RYCKAERT, bibliothécaire, pour son souci tout particulier de bien gérer notre bibliothèque ainsi qu'à M. G. BOOSTEN, membre du Conseil, pour sa participation très active dans la protection de la Nature et la sauvegarde de nos sites les plus intéressants.

M. G. LHOST marque sa reconnaissance, en notre nom à tous, à M. X. MISONNE, directeur f.f. de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, pour les locaux mis à notre disposition pour nos réunions et pour notre bibliothèque. Il tient également à remercier MM. J. VAN GOETHEM et P. DESSART, respectivement chef du département des Invertébrés et de la Section d'entomologie de cette même institution pour les facilités et les autorisations qu'ils donnent à leur personnel technique qui assure la gestion journalière de notre bibliothèque et de notre secrétariat. Nos membres ont tout particulièrement apprécié les services rendus par MM. R. DELVIGNE et J. VERBIST.

Sa profonde gratitude va enfin aux pouvoirs publics : Ministère de l'Education nationale et de la Culture française, Ministère de l'Education nationale et de la Culture néerlandaise, Fondation Universitaire et Province du Brabant qui, par leurs soutiens financiers, ont permis de poursuivre la publication de notre revue.

Pour finir, comme l'ordre du jour de cette assemblée générale est chargé, le Président présente un exposé assez succinct sur un sujet qui lui tient à cœur.

x
x x

Na een welkomswoord en na enkele afwezige collega's te hebben verontschuldigd, laat de Voorzitter het verslag van de vergadering van 10 januari 1982 goedkeuren. Vervolgens geeft hij een overzicht van de activiteiten van het afgelopen jaar.

Onze Vereniging bestaat reeds 127 jaar en is sinds enkele dagen in zijn 128ste jaar getreden. Ze heeft de eer gehad officieel uitgenodigd te worden op het 1ste Congres van de franstalige entomologen. Dit Congres werd georganiseerd door de oudste van de entomologische verenigingen van de wereld, die van Frankrijk, ter gelegenheid van haar 150jarig bestaan. Onze secretaris vertegenwoordigde daar onze Vereniging en heeft het werk geschetst van de grote Belgische entomologen.

Onze Vereniging verdedigt zich goed ondanks grote moeilijkheden en belangrijke budgetaire restricties. Dank zij de toewijding van de leden van het bestuur, stelt onze Vereniging het goed ondanks de huidige onzekerheden. Deze leden brengen belangloos hun bijdrage en nemen welwillend zware verantwoordelijkheden. Vele leden tonen hun zeer grote belanstelling voor de entomologie door op de maandelijkse vergaderingen aanwezig te zijn en er zeer interessante mededelingen voor te dragen, eveneens door hun werken voor publicatie toe te vertrouwen. Ze bewijzen aldus de buitengewone vitaliteit van onze Vereniging.

Eind 1982 telde onze Vereniging 11 ereleden en 170 gewone, assistent- en corresponderende leden en daarnaast nog 110 geabonneerde niet-leden.

Tijdens het afgelopen jaar betreurden wij het overlijden van twee zeer oude leden. Vooreerst een erelid, genaturaliseerd in de Verenigde Staten sedert het einde van de 1ste wereldoorlog, Professor Joseph BEQUAERT van het Departement entomologie van de universiteit van Arizona in Tucson. Wij betreurden eveneens het overlijden van een gewoon, nadien correspondentlid sinds 1922, de Heer Jean GHESQUIERE die te Menton (Alpes Maritimes) verbleef.

Eén minuut stilte wordt waargenomen ter hunner nagedachtenis.

Gedurende het jaar 1982 heeft onze Vereniging 15 nieuwe leden verwelkomd : 11 geassocieerde, 1 assistent en 3 correspondentleden : 2 Fransen en één Nederlander.

De gewone algemene vergadering die doorging op 10 januari en 10 maandelijkse vergaderingen geven blijk van een regelmatige activiteit van onze Vereniging. Al deze vergaderingen gingen door in de Raadszaal van het Koninklijk Instituut voor Natuurwetenschappen van België.

Tijdens deze maandelijkse vergaderingen hebben de leden 40 mededelingen naar voren gebracht. Ze zijn opgenomen in de verslagen van het deel 118 van onze revue "Bulletin & Annales". Het deel 118 zal ongeveer 300 bladzijden bevatten. De laatste aflevering (VII-XII) zal binnen enkele weken verschijnen. In deze aflevering van het 118 vindt men naast de verslagen van de maandelijkse vergadering, 28 originele artikels die soms zeer belangrijk zijn. Ze handelen voornamelijk over systematiek, taxonomie, biogeografie, morfologie, ecologie en de weerslag van de bezoedeling op de entomologische fauna in het water. De nieuwigheden die beschreven werden omvatten 3 nieuwe genera en 21 nieuwe soorten.

De jaarlijkse uitstap ging door op zondag 20 juni 1982 bij buitengewoon zonnig weer. 's Morgens hebben de deelnemers de beboste en moerassige zone ten noord-westen van Romerée (Namen) kunnen verkennen. Na de middagmaaltijd, genomen in het Centrum Marie-Victorin te Vierves, hebben we eveneens het nieuwe reservaat van Tienne Breumont te Nismes kunnen exploreren onder de leiding van de Heer Léon Woué, voornaamste verantwoordelijke voor het oprichten van het toekomstig Natuurpark Viroin-Hermeton.

Tijdens het afgelopen jaar werden een dertigtal boeken uitgeleend en een aantal werken en tijdschriften ter plaatse geraadpleegd. Onze bibliotheek is verrijkt met 27 publicaties, bekomen door uitwisseling en enkele andere die slechts kunnen bekomen worden door een abonnement. Zeven overdrukken werden aan de bibliotheek geschonken.

Op het einde van zijn uiteenzetting dankt dhr. G. LHOST hartelijk de leden van het beheer en de verschillende commissies die de administratie en het goed beheer van de Vereniging hebben waargenomen. Deze dankbetuiging gaat vooral naar dhr. Charles VERSTRAETEN, secretaris sinds 1973, nl. sinds 10 jaar. Dhr. G. LHOST onderstreept dat onze secretaris hem zijn voorzitterschap zeer gemakkelijk heeft en dat hij met veel zorg de goede gang van het uitgeven van onze publicaties heeft verzekerd, alsook de administratie van onze Vereniging. Hij dankt eveneens onze toegewijde penningmeester dhr. U. DALL'ASTA die met een buitengewone en noodzakelijke bevoegdheid tijdens deze buitengewoon moeilijke tijden een even-

wichtig budget kon behouden. Hij brengt eveneens hulde aan dhr. Albert RYCKAERT, bibliothecaris, voor zijn speciale zorg om onze bibliotheek goed te beheren, alsook aan dhr. G. BOOSTEN, raads-lid, voor zijn zeer actieve deelname in de natuurbescherming en het vrijwaren van onze interessantste site's.

Dhr. G. LHOST dankt in naam van iedereen dhr. X. MISONNE, dd. directeur van het Koninklijk Instituut voor Natuurwetenschappen van België voor de lokalen welke hij ter onzer beschikking stelt voor onze vergaderingen en onze bibliotheek. Tevens dankt hij de heren J. VAN GOETHEM en P. DESSART, respectievelijk departementshoofd van de invertebrata en van de afdeling entomologie van dezelfde instelling, voor de faciliteiten en de toelatingen die ze geven aan hun technisch personeel om het dagelijks beheer van onze bibliotheek en ons secretariaat te verzekeren. Onze leden hebben in de eerste plaats de diensten gewaardeerd van de heren L. DELVIGNE en J. VERBIST.

Zijn grootste erkentelijkheid richt hij aan de Openbare Diensten: het Ministerie van Nationale Opvoeding en Franse Cultuur, Ministerie van Nationale Opvoeding en Nederlandse Cultuur, de Universitaire Stichting en de Provincie Brabant die door een financiële bijdrage, het mogelijk gemaakt hebben onze publicaties te kunnen uitgeven.

Om te eindigen, aangezien de dagorde van deze algemene vergadering uitgebreid is, draagt de Voorzitter een vrij korte uiteenzetting voor over een onderwerp dat hem zeer nauw ligt :

Biologie et cadre de vie de certains coléoptères de la
chaine des Pyrénées
par G. LHOST

Au cours d'excursions et de séjours dans les Pyrénées, j'ai pu effectuer des chasses aux coléoptères dans divers départements français : Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales et dans la principauté d'Andorre. J'y ai récolté de nombreuses espèces dans les vallées et à diverses altitudes. Parmi ces espèces figurent des représentants de différentes familles : Carabidae, Cerambycidae, Elateridae, Chrysomelidae, Curculionidae, etc...

Mon propos aujourd'hui n'est pas de vous présenter la liste complète des coléoptères capturés, mais plutôt d'examiner un peu, dans un ensemble assez général, le biotope spécialisé, à haute altitude, auquel certaines espèces se sont adaptées. La neige constitue un milieu biologique spécial et l'étude des espèces inféodées à ce mi-

lieu est, à mon avis, très intéressante. Les observations développées ci-dessous sont d'application, d'une manière générale, à tous les massifs montagneux d'Europe.

Beaucoup de coléoptères trouvent à la lisière des névés et des combes à neige, des conditions de vie favorables et on peut reconnaître trois zones ou ceintures de peuplement, analogues à celles que l'on trouve en bordure de certains lacs et étangs, à savoir :

- la faune nivicole, à partir de 2.500 mètres, au bord immédiat de la neige : humus collant, humidité en profondeur, suintement d'eau en surface, non stagnante, température du sol basse. C'est le domaine des coléoptères Carabidae, tels les Trechus brucki Fairm., les Nebria lafresnaye Serv. extrêmement rapides sur leurs grandes pattes, des Haptoderus assez lents, des Testedionum pyraneum Dej. et Princidium bipunctatum ssp. pyritosum Rossi.
- la zone située entre 30 et 50 cm du bord de neige : humus humide non collant, eau remontant par capillarité, température du sol plus élevée. On y trouve des Curculionidae : Otiorrhynchus morio navaricus Gyll. (que l'on peut rencontrer aussi à basse altitude); Otiorrhynchus articus monticola Germar, selon G. Tempère, insecte très lent, qui "fait le mort" quand on soulève la pierre où il s'abrite; Otiorrhynchus malefidus Gyll., Homapterus subnudus Fairm., Barynotus squamosus Germar, etc.... S'y trouvent également des Carabidae tels les Pterostichinae Lianoe dufouri Dej. et Amara S de diverses espèces, des Carabes comme les Cechenus (Iniopachys) pyrenaicus Serv., aux grandes variations chromatiques, Zabrus obesus Dej. et quelques Harpalidae.
- la zone au delà de la bande humide périphérique; humus épais, humide, sans suintement ni remontée capillaire, sol à micro-climat variable selon les heures de la journée. On y retrouve les Cechenus susdits, divers carabiques déjà cités, parfois des Chrysomelidae comme Chrysocloa ludovicae Muls., espèce très localisée dans la chafne pyrénéenne, Phytodecta nivosus Suff., des Timarcha adaptés à cette vie très rude de l'altitude.

La biologie des coléoptères alticoles présente des phénomènes dignes d'un grand intérêt; voyons quelques exemples :

- l'aptérisme qui n'est pourtant pas relié exclusivement à l'habitat montagnard, car il est parfois de nature insulaire. C'est un fait évolutif dont nous ignorons encore actuellement la signification profonde. G. Tiberghian, entomologiste pyrénéen, habitant naguère à Biarritz, a collecté des observations à propos de l'aptérisme chez les insectes, et particulièrement chez les coléoptères.

res. Il note que les rigueurs du climat de montagne, dans la zone alpine surtout, ajoutées à une sécheresse physiologique due à la neige, font que certains cycles sont perturbés ou retardés. Les insectes deviennent terricoles, subendogés et fortement hygrophiles.

Le Professeur R. Jeannel autre célèbre entomologiste français a montré que des conditions physiques freinant le développement des insectes auraient pour effet de provoquer l'aptérisme ;

- le nanisme qui, chez les insectes, constitue une remarquable adéquation à la vie dans les pierriers et il s'accompagne d'une morphologie aplatie, déprimée. Les Cechenus pyrenaicus Serv., Otiorrhynchus malefidus Gyll., Nebria, Carabus cristoforii Spence constituent de bons exemples. Le phénomène de nanisme est fréquent chez certaines espèces de Chrysomelidae, tels les Galeruca monticola Kiesw. ;
- le mélanisme est un phénomène assez fréquent en altitude, sauf chez les espèces endogées, dépigmentées. Selon M.S. Mani (1968) dans "Ecology and biogeography of high altitude insects", l'importance écologique du mélanisme d'altitude est intimement liée à la protection efficace qu'une pigmentation dense offre contre les effets dangereux d'un intense rayonnement U.V. dont l'action elle-même constitue un facteur de production de ces pigments. On suppose donc, que comme pour l'aptérisme, la mélanogénèse serait facilitée par des phénomènes de surpopulation induisant des troubles métaboliques.

J'ai donc parcouru, comme je vous l'ai signalé au début de mon exposé, plusieurs régions pyrénéennes, depuis les Pyrénées-Atlantiques, Pays basque et Béarn (avec l'exploration partielle et malheureusement très superficielle, par manque de temps, de la très belle forêt d'Iraty) jusqu'aux Pyrénées-Orientales. Les régions du Pays basque et du Béarn, dominées par l'influence de l'Atlantique sont fréquemment, durant l'année, arrosées par des pluies abondantes, d'où la prolifération des coléoptères hygrophiles comme les Carabes mais régions très déboisées, par suite du pâturage intensif pratiqué depuis des décennies par des générations d'éleveurs de bovins et de moutons. Les Pyrénées centrales ont un climat à peu près semblable. Par contre, les Pyrénées-Orientales présentent des faciès très diversifiés : faciès subalpin, par exemple dans les environs de Font-Romeu (1.800 à 2.000 mètres) et faciès à caractère nettement méditerranéen lorsqu'on effectue une descente vers la vallée du Têt en direction de Perpignan. J'ai visité, en outre, en 1981, la principauté d'Andorre où se trouve réunis, sur un petit territoire, tous les aspects typiques des faciès pyrénéens.

Je crois néanmoins intéressant de vous signaler que parmi les coléoptères Chrysomelidae, le genre *Timarcha* mérite qu'on s'y attarde quelque peu.

Ce genre présente, en effet, une dissémination remarquable dans les Pyrénées. Originnaire, selon C. Jeanne, très vraisemblablement de la région bético-rifaine, le genre se serait propagé, à partir de cet "asile", d'une part en Afrique du Nord et en Sicile et d'autre part, dans la Péninsule Ibérique puis, de là, dans la majeure partie de l'Europe, jusqu'au Caucase et en Arménie. Ses espèces sont nombreuses surtout dans la région méditerranéenne occidentale.

Le genre possède des représentants assez nombreux dans la chaîne qui nous occupe et ceux-ci constituent parfois des espèces ou sous-espèces plus ou moins endémiques.

Timarcha interstitialis ssp. *sinuaticollis* Fairm., occupe les Pyrénées-Orientales, à haute altitude : Haut-Vallespir, Massif du Canigou, Cerdagne et la principauté d'Andorre.

Le groupe des *Timarcha recticollis* Fairm. forme une lignée pyrénéenne faiblement alticole. Ses populations, très abondantes dans les Pyrénées occidentales, vont se raréfiant dans les Pyrénées centrales, jusque dans l'Ariège, point de limite de leur extension. On ne les trouve généralement qu'à basse altitude.

Par contre, le groupe des *Timarcha monticola* Dof. constituent une lignée pyrénéo-cantabrique alticole. On les rencontre à haute altitude, dans la région des pelouses alpines, au-dessus de la limite supérieure des forêts et on peut fixer approximativement leur biotope entre 1.000 et 1.800 mètres. Enfin le groupe des *Timarcha strangulata* Fairm. forme une lignée pyrénéenne fortement alticole. Son unique espèce ne se trouve guère qu'au-dessus de 1.800 mètres dans les Pyrénées occidentales et centrales. Exceptionnellement, on peut la rencontrer à plus basse altitude, mais uniquement au fond des crêtes glaciaires très froides du versant nord des Pyrénées centrales où les névés persistent la quasi-totalité de l'année, comme par exemple les cirques de Gavarnie (1.600 mètres) et d'Anglade (1.300 mètres). Contrairement aux espèces du groupe *monticola*, ses populations ont pu subsister sur les îlots surplombant les glaciers lors de leur extension quaternaire. Il est en effet remarquable que ce soit justement dans ces régions qu'on les trouve en abondance.

On peut également noter que ce dernier groupe peut se séparer en trois races assez nettes :

- sous-espèce *strangulata* Fairm. sensu-stricto, que l'on peut rencontrer dans les Pyrénées occidentales et centrales;
- sous-espèce *sculptipennis* Béchyne, que l'on rencontre uniquement dans les Pyrénées centrales;
- sous-espèce *aubryi* Jeanne, ayant la même aire de répartition que la sous-espèce précédente.

Il est bien évident que je n'ai pas pu visiter systématiquement toutes les vallées et tous les massifs de cette chaîne de montagnes. De nombreuses espèces de coléoptères déjà décrits anciennement et bien connus des spécialistes, surtout parmi la famille des Curculionidae, n'ont pas encore été récoltées par moi-même lors de mes excursions.

De plus, la biologie très particulière de beaucoup d'espèces demanderait des prospections répétées pendant des années, du printemps à l'automne.

N'ayant pas la chance d'habiter au pied de la chaîne des Pyrénées, comme Gaston Tempère, entomologiste bien connu, spécialiste des Curculionidae habite à Gradignan, près de Bordeaux, il m'est difficile, en tant qu'amateur, de voyager en dehors des périodes de vacances choisies; c'est le cas de la plupart de nos collègues entomologistes. En conséquence, beaucoup de spécimens, souvent très localisés, sont difficiles à capturer.

J'ai esquissé très brièvement l'intérêt entomologique certain - et spécialement des coléoptères - de ces vastes régions dont la plus grande partie est incluse dans le Parc National des Pyrénées, un des plus grands de la France.

Les Pyrénées n'ont évidemment pas l'apanage de la recherche des coléoptères; les Alpes ont également une faune très riche et comportent beaucoup d'espèces endémiques. J'ai pu m'en rendre compte lors d'autres voyages dans ces contrées.

En espérant que mon petit exposé ne vous aura pas semblé trop long ou trop fastidieux, je vous remercie, chers collègues et amis, de votre bonne attention et surtout de votre indulgence à mon égard.

BIBLIOGRAPHIE

- Dendaletche C., 1974. - Guide du naturaliste dans les Pyrénées occidentales - Moyennes et Hautes montagnes. Delachaux & Niestlé Ed., Neuchâtel (Suisse) et Paris.
- Mani M.S., 1968. - Ecology and biogeography of high altitude insects. Dr. W. Junk N.V. Ed., Den Haag.
- Tiberghien G., 1971. - Ecologie, éthologie et répartition de co-Chrysomelides paléarctiques (2me note). Bull. mens. Soc. Lin. Lyon, 40(6) : 176-184.
- Jeanne C., 1965. - Revision des espèces françaises du genre *Timarcha* Latr. (Coléopt. Chrysomelidae). Actes Soc. Lin. Bordeaux, 102, Sér. A, n°7.
- Jeannel R., 1947. - Le peuplement des Pyrénées. Rev. française Ent., XIV (1) : 53-104.

De vigoureux applaudissements ponctuent cet exposé présidentiel intéressant et concis.

Een warm applaus eindigt deze interessante en korte uiteenzetting van de Voorzitter.

x
x x

Rapport de la Commission de vérification des comptes / Verslag van de Commissie voor nazicht van de rekeningen.

M. J. DECELLE, parlant au nom de la Commission, déclare que les comptes sont bien tenus et parfaitement en ordre. Il félicite le trésorier pour la rigueur et le soin qu'il ne cesse d'apporter à ce secteur crucial pour la vie de notre société.

In naam van de Commissie verklaart dhr. J. DECELLE dat de rekeningen in orde bevonden zijn. Hij feliciteert de Schatbewaarder voor zijn toewijding en grote zorg over dit belangrijk aspect voor het instand houden van de Vereniging.

Rapport du Trésorier / Verslag van de Schatbewaarder.

M. U. DALL'ASTA dresse le bilan financier de 1982 qui présente globalement les particularités suivantes :

Recettes : 540.196 F dont 227.067 F de solde au 1er janvier 1982. Les recettes de 1982 s'élèvent donc en fait à 436.659. On y trouve 167.842 F d'abonnements, 107.776 F de cotisations, 96.200 F de subsides, 27.932 F de remboursements de clichés et de tirés à part.

Dépenses : 485.622 F dont 384.806 F de frais d'impression, 30.444 F de clichage, 15.473 F de frais postaux. A cela, il faut ajouter les frais d'impression du fascicule VII-XII du volume 118 de notre revue qui doit paraître au début de 1983.

M. U. Dall'Asta présente ensuite son projet de budget pour 1983 qui se présente avec un mali d'environ 80.000 F. En 1983, la Société espère pouvoir publier environ 300 pages dans le tome 119 de notre revue.

x
x x

Dhr. U. Dall'Asta maakt volgende balans op :

Inkomsten : 540.196 F waarvan 227.067 F solde op 1 januari 1982. De inkomsten voor 1982 waren dus 436.659. F bestaande uit : 167.842 F abonnementen; 107.776 F cotisaties; 96.200 F subsidies; 27.932 F terugbetaling clichés en overdrukken.

Uitgaven : 485.622 F bestaande uit 384.806 F drukkosten, 30.444 F clichés, 15.473 F post. Niet te vergeten dat de druk van de afleveringen VII-XII (deel 118) welke verschijnt in begin 1983 nog niet betaald zijn. De verkoop van oude afleveringen van het tijdschrift was laag tijdens 1983.

Dhr. U. Dall'Asta geeft een budget voor 1983 met een tekort van ongeveer 80.000 F. Men hoopt 300 pagina's te kunnen publiceren in deel 119 van het tijdschrift.

Fixation du montant des cotisations / Vastlegging van het bedrag der lidgelden.

Au vu du déficit présumé et pour suivre l'évolution de l'index des prix à la consommation, l'assemblée générale décide d'approuver la proposition du Conseil d'augmenter toutes les cotisations de 50 F. Ces cotisations sont donc en 1983 de 800 F pour les membres associés, 850 F pour les membres correspondants, 250 F pour les membres assistants. Le prix de l'abonnement pour les non-membres est de 1350 F.

x
x x

In het vooruitzicht van het deficit en om de index te volgen, besluit de algemene vergadering het lidgeld met 50 F. te verhogen. Het lidgeld wordt dus respectievelijk 800 F voor gewone leden, 850 F voor corresponderende leden, 250 F voor assistent leden en 1350 F voor abonnementen, voor 1983.

Fixation du prix de vente des publications de la Société /
Vastlegging van de prijs van de publicaties van de Vereniging.

L'assemblée décide de maintenir les anciens taux, à savoir 4 F la page pour les anciennes publications. Les membres de la Société continueront à payer 2 F la page. Les tirés à part supplémentaires se payeront 3 F la page pour les 50 premiers exemplaires, 2 F les suivants.

x
x x

De vergadering besluit het tarief te behouden, zijnde 4 F per pagina voor oude publicaties. De leden betalen nog steeds 2 F per pagina. Bijkomende overdrukken kosten 2 F per pagina voor de eerste 50 exemplaren en 2 F per pagina voor de volgende.

Nouvelle réglementation d'édition du "Bulletin & Annales" /
Nieuwe reglementering in verband met de uitgave van de "Bulletin & Annalen".

Pour limiter au maximum l'accroissement inéluctable des frais d'impression de notre revue, l'assemblée approuve les propositions suivantes :

1. Les comptes-rendus des assemblées générale et mensuelle paraîtront trimestriellement en "offset" mais sous le même format et avec une présentation similaire à celle du tome 118.

2. Les articles originaux plus longs continueront de paraître deux fois par an en juillet et en décembre. Ils continueront d'être typographiés sur papier couché. Le titre de la revue est maintenu et le secrétaire veillera à maintenir une pagination continue entre les comptes-rendus des assemblées mensuelles et les articles originaux. Les membres seront ainsi assurés de recevoir trimestriellement les communications des assemblées mensuelles ainsi que les divers avis du conseil.

3. Les auteurs comme les co-auteurs d'articles originaux doivent être membres de la Société et être en règle de cotisation.

4. Seuls les membres associés et correspondants peuvent déposer une étude à faire paraître dans le "Bulletin & Annales". Les membres assistants ne peuvent faire paraître que des communications. Est réputé membre assistant, tout membre étudiant âgé de moins de 25 ans.

5. Chaque manuscrit doit être examiné par le secrétaire et le Comité de lecture qui sont seuls habilités pour juger de la forme et éventuellement du fond avant son acceptation définitive par une prochaine assemblée mensuelle. Ce n'est qu'après cette dernière formalité qu'une étude est définitivement admise.

6. Chaque membre associé ou correspondant peut faire paraître sans charges 16 pages imprimées (y compris les figures) en moyenne par an. On peut toujours en faire paraître plus, mais ces pages supplémentaires seront facturées à leurs auteurs au prix coûtant (environ 1.200 F/page). Les textes d'éventuelles communications interviennent aussi dans ce décompte annuel.

7. Des simplifications vont être amenées dans la présentation des articles. Ainsi, on n'utilisera plus les capitales grasses et on fera moins appel aux grandes et aux petites capitales.

8. La limitation du nombre de clichés gratuits par article sera plus strict : 1 page de cliché pour 5 pages de texte. Les auteurs devront avoir des illustrations plus petites et mieux agencées.

9. Chaque article devra comporter au début, après le titre, un résumé en français ou (et) en anglais.

10. Toute modification du texte en cours d'impression (1ère ou 2ème épreuve) entraînera inéluctablement des frais supplémentaires qui seront à charge de ou des auteurs.

x
x x

Om de onvermijdelijke groei van de drukkosten van onze Revue tot het maximum te beperken, gaat de vergadering akkoord met de volgende voorstellen:

1. De verslagen van de algemene vergadering en ook van de maandelijkse zullen trimestrieel in offset verschijnen maar in hetzelfde formaat en met een gelijkaardige presentatie van die van het vol. 118.

2. De langere originele artikels zullen tweemaal per jaar blijven verschijnen in juli en december. Ze zullen getypografeerd blijven op glanzend papier. De titel van de Revue wordt behouden en de secretaris zal opletten een paginering te behouden tussen de verslagen van de maandelijkse vergaderingen en de originele artikels. De leden zullen aldus verzekerd zijn trimestrieel de mededelingen van de maandelijkse vergaderingen toegestuurd te krijgen alsook de verschillende stellingnamen van het bestuur.

3. De auteurs alsook de co-auteurs van originele artikels moeten lid zijn van de Vereniging en hun lidgeld betaald hebben.

4. Alleen de gewone en correspondentleden mogen een studie voorleggen ter publicatie in de "Bulletin & Annales". De assistentleden mogen slechts mededelingen laten verschijnen. Worden beschouwd als assistentleden elk studentlid minder dan 25 jaar oud.

5. Elk manuscript moet nagekeken worden door de secretaris en het leescomité die alleen het recht hebben de vorm en eventueel de waarde te beoordelen vooraleer ze definitief door een maandelijks vergadering aangenomen wordt. Slechts na deze laatste formaliteit is een studie definitief aanvaard.

6. Elk gewoon of correspondentlid mag zonder kosten gemiddeld per jaar 16 gedrukte bladzijden laten verschijnen (de figuren meegeteld). Men mag altijd meer publiceren maar de bijkomstige bladzijden zullen aan volle prijs aan de auteurs aangerekend worden (ongeveer 1.200 F/blad). De teksten van eventuele mededelingen komen ook tussen in deze jaarlijkse afrekening.

7. De presentatie van de artikels zullen vereenvoudigd worden. Aldus zullen geen vetgedrukte hoofdletters meer gebruikt worden en zal men minder grote en kleine hoofdletters gebruiken.

8. De vermindering van het aantal gratis cliché's per artikel zal beperkter zijn: 1 bladzijde cliché voor 5 bladzijden tekst. De auteurs zullen kleinere en beter geschikte illustraties moeten voorleggen.

9. Elk artikel zal na de titel een franse en/of engels résumé moeten bevatten.

10. Elke wijziging aan een tekst in druk (1ste of 2de drukproef) zal supplementaire kosten meebrengen die ten laste zijn van de auteurs.

Rapport de la Commission de surveillance des collections /
Verslag van de commissie "Toezicht op de collecties".

M. Ch. Verstraeten signale que, dans la lettre qui le priait de l'excuser, M. J. De Walsche signale avoir trouvé nos collections en parfait état de conservation.

x
x x

Dhr. Ch. Verstraeten signaleert dat dhr. J. De Walsche, in zijn brief, waarin hij zich verontschuldigt niet te kunnen aanwezig zijn op de algemene vergadering, de collecties in perfecte staat heeft bevonden.

Rapport de la Commission de contrôle de la bibliothèque /
Verslag van de Commissie "Toezicht op de bibliotheek".

MM. P. Mannaert et M. Ransy déclarent que la bibliothèque est parfaitement tenue et que le fichier est en ordre. Ils remercient MM. R. Delvigne et J. Verbist pour le dévouement qu'ils ne cessent d'apporter à la gestion journalière du service de prêts. M. A. Ryckaert tient à rappeler, une fois de plus, que la durée des prêts ne peut excéder en principe un an.

x
x x

De hh. P. Mannaert en M. Ransy verklaren dat de bibliotheek en de fiches in perfecte staat zijn. Ze danken de hh. R. Delvigne en J. Verbist voor het dagelijks beheer van de uitleendienst. Dhr. A. Ryckaert herinnert eraan eens te meer dat in principe de uitleningen niet langer mogen duren dan één jaar.

Election de 3 membres du Conseil en remplacement de MM.
G. Boosten, M. Rouard et A. Ryckaert (par tirage au sort), sor-
tants et rééligibles. / Verkiezing van 3 leden van het beheer ter
vervangings van de hh. G. Boosten, M. Rouard en A. Ryckaert,
uittredend en herkiesbaar.

Les candidats présentés sont réélus pour deux ans. D'autre part, comme M. Ch. Verstraeten a demandé de ne plus être secrétaire en 1984, l'assemblée accepte la proposition d'adjoindre un membre non effectif au Conseil qui officiera comme secrétaire-adjoint. Il s'agit de M. Patrick Grootaert.

x
x x

De voorgestelde kandidaten worden herkozen voor twee jaar. Anderzijds, vermits dhr. Ch. Verstraeten gevraagd heeft het secretariaat niet meer waar te nemen in 1984, aanvaardt de vergadering het voorstel een lid toe te voegen aan het beheer als adjunct-secretaris. Het gaat om dhr. Patrick Grootaert.

Election des membres des Commissions / Verkiezing van de
leden van de verschillende Commissies.

La Commission de vérification des comptes se composera en 1983 de MM. J. Decelle, P. Dessart et L. Valcke; celle de surveillance des collections de MM. J. Debecker et J. De Walsche; celle du contrôle de la bibliothèque de MM. P. Mannaert et M. Ransy.

x
x x

De Commissie voor nazicht van de rekeningen zal in 1983 bestaan uit de hh. J. Decelle, P. Dessart en L. Valcke. Voor toezicht op de collecties de hh. J. Debecker en J. De Walsche; voor toezicht op de bibliotheek de hh. P. Mannaert en M. Ransy.

Excursion annuelle / Jaarlijkse excursie.

Plusieurs propositions sont émises notamment par M. G. Boosten qui souhaite que la Société se déplace soit en Gaume soit dans la région de Maasmechelen. D'autres voudraient aller dans la vallée de la Moilgnée ou le long des coteaux de la rive droite de la Meuse entre Yvoir et Hastière. Toutes ces propositions seront examinées par le Conseil et une prochaine assemblée mensuelle qui devront choisir avant le 15 mai 1983.

x
x x

Verschillende voorstellen worden gedaan o.a. door dhr. G. Boosten die verlangt dat de Vereniging zich zou verplaatsen naar Gaume of naar de streek van Maasmechelen. Anderen zouden naar de vallei van Moilgnée of langsheen de oevers van de hellingen van de rechteroever van de Maas, tussen Yvoir en Hastière willen gaan. Al deze voorstellen zullen onderzocht worden door het beheer en een volgende maandelijkse vergadering die een keus zal moeten maken voor 15 mei 1983.

Prix Adolphe Crèvecoeur / Prijs Adolphe Crèvecoeur.

Au nom du jury, M. J. Decelle lit le rapport qui décerne le Prix 1982 à M. G. Coulon pour son travail "Sur quelques Clavigérines afrotropicaux. Remarques diverses, note synonymiques et description de deux nouveaux genres (Coléoptera Pselaphidae)" paru dans le tome 118 de notre revue. Dans cette étude, l'auteur réexamine et améliore la subdivision générique des Clavigérines de la région afrotropicale. L'examen des espèces-types l'amène à établir des synonymies mais aussi à créer deux nouveaux genres. L'étude des matériaux du Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren, du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, du British Museum (Natural History), du Museum d'Histoire naturelle de Budapest et de la collection H. Frans de Mödling qu'il a eu à sa disposition lui permettent d'établir magistralement de nouvelles combinaisons et de préciser la morphologie, la biologie et la distribution géographique d'un certain nombre d'espèces. Ce travail se termine par une bibliographie très complète du sujet.

L'assemblée félicite et applaudit le lauréat qui est notre Vice-Président actuel. M. G. Coulon va recevoir prochainement le montant de son prix par l'intermédiaire de notre Trésorier.

x
x x

In naam van de jury leest dhr J. Decelle een verslag voor, die de Prijs voor 1982 toekent aan dhr G. Coulon voor zijn publicatie "Sur quelques Clavigérines afrotropicaux. Remarques diverses, notes synonymiques et description de deux nouveaux genres (Coleoptera Pselaphidae)", verschenen in vol. 118 van onze revue. In deze studie herzielt en verbetert de auteur de generische onderverdeling van de Clavigerinen van het afrotropisch rijk. Het bestuderen van de types brengt hem ertoe een aantal synoniemen te ontdekken maar ook twee nieuwe genera te beschrijven. De studie van het materiaal van het Koninklijk Museum voor Midden-Afrika te Tervuren, van het "Museum national d'Histoire naturelle" te Parijs, van het British Museum (Natural History) te Londen, van het Naturhistorisch Museum van Budapest, en de verzameling H. Frans van Mödling die hij te zijner beschikking had, maakten het mogelijk op een magistrale wijze de nieuwe combinaties op punt te stellen en bijdragen te leveren over de morfologie, de biologie en de geografische verspreiding van een aantal soorten. Dit werk eindigt met een zeer volledige bibliografie van het onderwerp.

De vergadering feliciteert en applaudisseert de laureaat die onze Ondervoorzitter is. Dhr. G. Coulon zal binnenkort het bedrag van zijn prijs ontvangen door toedoen van onze Penningmeester.

Composition de la Commission du "Prix Crèvecoeur" / Samenstelling van de Commissie "Prijs Crèvecoeur".

Etant donné le départ de M. A. Pauly à l'étranger, le jury sera composé de Melle C. Thirion et de MM. G. Coulon et N. Leleup.

x
x x

Wegens het vertrek van dhr. A. Pauly naar het buitenland, zal de jury bestaan uit Mej. C. Thirion en de hh. G. Coulon en N. Leleup.

Vente des publications de la Société par le Patrimoine de l'I.R.S.N.B. / Verkoop van de publicaties van de Vereniging door het Patrimonium van het K.B.I.N.

L'assemblée marque son accord pour que nos publications soient mises en vente à l'entrée des nouvelles salles d'exposition

aux conditions émises par le Trésorier. L'assemblée espère que cette publicité nous attirera de nouveaux membres.

x
x x

De vergadering gaat akkoord dat onze publicaties verkocht zouden worden aan de ingang van de nieuwe tentoonstellingszaal aan de voorwaarden voorgesteld door de Penningmeester. De vergadering hoopt dat deze publiciteit nieuwe leden zal aantrekken.

Divers / Varia.

- M. P. Mannaert suggère que la Société édite un poster avec des insectes remarquables et menacés comme d'autres l'ont fait pour les oiseaux et les plantes rares. Le Conseil va étudier le coût de ce projet et ce que la vente pourrait rapporter.

- M. G. Boosten signale qu'il a demandé un 3ème circuit de travail qui aura pour mission notamment de dresser un inventaire entomologique le plus complet possible des sites de haute valeur biologique. Il demande l'appui moral et scientifique de la Société. L'assemblée et le Conseil le lui accorde pour autant que cela n'engage en rien financièrement la Société.

x
x x

- Dhr. P. Mannaert stelt voor dat de Vereniging een poster zou uitgeven met opvallende en bedreigde insecten, zoals anderen het gedaan hebben voor de vogels en de zeldzame planten. Het Bestuur zal de kostprijs van dit project bestuderen en hoeveel de verkoop zou kunnen opleveren.

- Dhr. G. Boosten deelt mee dat hij een derde arbeidscircuit heeft aangevraagd die als doel zal hebben een zo volledig mogelijke entomologische inventaris op te stellen van de sites van grote biologische waarde. Hij vraagt een morele en wetenschappelijke steun van de Vereniging en het Bestuur staat dit toe voor zover dat er geen financieel beroep gedaan wordt op de Vereniging.

Assemblée mensuelle du 9 janvier 1983
Maandelijkse vergadering van 9 januari 1983

Présidence de / Voorzitterschap van M. G. LHOST, Président

Décisions du Conseil. - M. G. LHOST signale les attributions de chacun des membres du Conseil (cf. p. 3)

Admission. - Le Dr. Helio PEROTTI, via Selvino 1, I-31100 TREVISO (Italie), présenté par MM. Giorgio FERRO et Charles VERSTRAETEN, est admis comme membre correspondant. M. H. PEROTTI étudie les Coléoptères d'Italie.

Correspondances. - M. P. BASILEWSKY nous a adressé une lettre du Dr. J.G. CANU, 36, rue du Languedoc, F-31000 Toulouse qui étudie les Carabidae du monde et qui désire entrer en contact avec les membres de la Société qui s'intéressent à ce groupe pour des échanges de renseignements et d'insectes.

- Le secrétaire signale ou rappelle à tous les membres que le "XVII. International Congress of Entomology" se déroulera à Hambourg (République fédérale d'Allemagne) du 20 au 26 août 1984. Les membres désireux d'y participer sont priés d'écrire dès maintenant au Dr. Thomas TISCHLER, secretary general, Zoologisch Institut, Abt. Angewandte Ökologie/Kustenforschung, Biologiezentrum der Universität Kiel, Olshausenstrasse 40/60, D-2300 Kiel 1 (F.R.G.).

Besluit van het Bestuur. - Dhr. G. LHOST wijst op de bevoegdheid van ieder Raadslied (zie blz. 3).

Toelating. - Wordt als gewone leed toegelaten: Dhr. Guy HAGHEBAERT, Zeedijk 155, B. 10, 8400 Oostende, voorgesteld door MM. P. GROOTAERT et J. KEKENBOSCH, Dhr. HAGHEBAERT bestudeert de Coleoptera in het Vlaamse regio.

Bibliothèque. - M. C. VERSTRAETEN nous remet les fiches d'identification en couleurs de 8 espèces de Lépidoptères européens. Ces fiches ont été conçues et réalisées par deux lépidoptéristes espagnols bien connus MM. R. GOMEZ BUSTILLO et A. GOMEZ de AIZPURUA. D'autre part, notre membre d'honneur le Recteur Renaud PAULIAN vient de nous